

# RÈGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2025

La ligue de Bretagne de Natation se réserve la possibilité de modifier à tout moment ce règlement en fonction des normes sanitaires et des obligations et directives édictées par les autorités compétentes.

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves destiné à promouvoir la natation en milieu naturel, la région et notamment ses paysages côtiers uniques, pour le plus grand plaisir des nageurs FFN, WORLD AQUATICS mais également le grand public.

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur par l'intermédiaire du site « eau libre FFN ». <https://www.ffneaulibre.fr/>



# Préambule et engagements des organisateurs

Les organisateurs s'engagent :

- À consulter la charte des engagements responsables des organisateurs, d'évènements à horizon 2024 et le document fédéral : Charte FFN Ecoresponsable et faire le maximum pour mettre en œuvre tout ou parties de ces engagements dans les domaines de la transition écologique (développement durable) et de la responsabilité sociétale.
- À inviter les nageurs lors de leur engagement à prendre connaissance du document édité par la FFN intitulé « recommandations pour un nageur éco-responsable »
- À proposer, si la configuration des lieux et le timing le permettent, une épreuve (maximum : 500 m) découverte ou une épreuve similaire (sous forme de relais éventuellement), destiné en priorité à la catégorie « avenir » (2015/2014) et débutants, mais ouverte à tous.
- À utiliser le site de la FFN <https://www.ffneaulibre.fr/> et extranet pour le traitement des épreuves (engagements, résultats...)
- À s'assurer que l'ensemble des participants aux épreuves soient titulaires d'une licence FFN ou d'un titre de participation fédéral.
- À se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux.
- À se référer aux documents proposés par la FFN, en particulier, « le guide de l'Organisateur » pour planifier et aménager ses épreuves.

# Obligations administratives et logistiques

Chaque organisateur doit :

- Rédiger un règlement spécifique de leurs épreuves, visé par la ligue de Bretagne et consultable sur le site internet du club organisateur.
- Participer à la dotation des récompenses finales en versant sa quote-part (300€) à la ligue de Bretagne de natation, sous forme de chèque encaissable après réalisation de l'épreuve concernée.
- Communiquer à la ligue l'identité et les coordonnées du juge arbitre en chef et de l'Officiel de sécurité (7 jours avant la date de l'évènement).
- Déterminer et mettre en place le Dispositif Prévisionnel de Secours (D.P.S) à l'aide de l'outil fédéral (fiche d'évaluation du dispositif d'évaluation des secours), dispositif adapté aux conditions spécifiques des courses (milieu, distances, conditions climatiques, température de l'eau...) Il devra être transmis à la ligue 1 mois avant la date de l'évènement.
- Réaliser les analyses d'eau nécessaire pour vérifier la conformité du site de pratique au regard de la règlement, en lien avec les services de l'Etat.
- Prévoir, en cas d'épidémie avérée, un protocole sanitaire conforme aux diverses directives gouvernementales et fédérales.

La ligue de Bretagne de natation mettra à disposition de chaque organisateur, aux conditions exigées par la ligue dans son règlement financier, le matériel eau libre (arche d'arrivée, chronomètre avec imprimante, bouées, talkie-walkie...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport et sa restitution.

La ligue de Bretagne de natation pourra désigner un délégué chargé de superviser les épreuves et qui présentera un rapport la semaine suivant la compétition. Après chaque étape un classement provisoire sera établi.

# Réglementation sur les combinaisons

Exception au règlement World Aquatics :

La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C

- Entre 14°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène\* et les bonnets sont obligatoires.
- Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène\* sont optionnelles.
- Au-dessus de 20°C les combinaisons néoprène sont interdites.

## Combinaison néoprène

Les combinaisons néoprène (pour hommes et femmes) doivent couvrir complètement le torse, le dos, les épaules et les genoux. Ils ne doivent pas dépasser le cou, les poignets et les chevilles.

## Les officiels

Les organisateurs s'engagent :

- À se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue & comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux.
- À prévoir et désigner en amont de la compétition obligatoirement : le juge arbitre en chef, l'officiel de sécurité et si possible l'officiel de parcours et le juge à l'arrivée en chef.

Les officiels devront avoir reçu la formation nécessaire et à jour de leur recyclage.

# Les catégories d'âges concernés par la coupe de Bretagne sont les suivantes :

- Toutes catégories
- Juniors 1 et moins : en 2010 et en dessous  
⚠ Les J1 et moins ne seront pas autorisés à concourir aux épreuves supérieures à 5km
- Juniors 2, Juniors 3  
Nés entre 2009 et 2006
- Maîtres 1 : 25 à 44 ans  
Nés entre 2000 et 1981
- Maîtres 2 : 45 et plus  
Nés en 1980 et avant

Chaque organisateur déterminera ses propres récompenses avec au minimum un podium J1 et moins.

Les organisateurs pourront choisir de récompenser par distance d'autres catégories : Avenirs, Benjamins, J2,J3, Maîtres 1, Maîtres 2.



# Organisation des épreuves et formats de compétition



Une journée ou week-end de compétition pourra comprendre plusieurs épreuves individuelles qui chacune d'entre elle (supérieur à 1km) comptera pour le classement de la coupe de Bretagne.

Un nageur ne peut disputer qu'une seule course individuelle inscrite au calendrier de la Coupe de Bretagne Eau Libre dans une même journée à laquelle pourrait s'ajouter un relai et/ou knockout.

Si un même site organise son programme sur 2 journées, un maximum de 2 épreuves individuelles (sur 2 jours distincts) sera retenu pour l'attribution des points.

**A chaque étape de la coupe de Bretagne : le(a) champion(ne) de Bretagne, les athlètes en tête du classement général, les maillots des plus combattifs, le club en tête du trophée devront être présentés avant le moment du départ ou appelé en dernier.**

## Epreuves de relais

Les organisateurs pourront mettre en place des épreuves de relais mixtes comprenant au maximum 2 nageurs, et 2 nageuses avec l'ambition de rendre l'épreuve spectaculaire, sur un format limité à 4x1250m au maximum.

L'ordre des relais est à la discrétion des équipes et des entraîneurs, cependant l'ordre devra être notifié lors de l'inscription et confirmé sur place au moins 30 minutes avant le début de l'épreuve.

Les relayeurs devront porter un bonnet identique, (celui de leur club) plusieurs équipes peuvent être proposés par le même club dans la limite de 3 relais qui pourraient prétendre à l'attribution de points pour le trophée.

Épreuve de relais qui donnera lieu à l'attribution de point dans le classement des clubs de la coupe de Bretagne Eau Libre.

Le passage de relais devra se faire à l'australienne par un contact manuel ou un lieu de départ, arrivée matérialisée par un ponton.

## Format Knockout

Un format knockout pourrait être utilisé pour les courses courtes, par exemple

- Courses d'exhibition
- Événement annexe pour le grand public, afin de dynamiser les étapes.
- Épreuve du plus combattif de la coupe de Bretagne ou meilleur "puncheur"

Epreuve knockout qui donnera lieu à l'attribution de point dans le classement des clubs de la coupe de Bretagne Eau Libre

# Classement et attribution de point

Pour les épreuves comptant pour la coupe de Bretagne les points marqués seront ceux du barème de la coupe de France :

	1 km	2,5 km	5 km	7,5 km	10 km
1	900	1000	1100	1200	1300
2	850	950	1050	1150	1250
3	800	900	1000	1100	1200
4	750	850	950	1050	1150
5	700	800	900	1000	1100
6	650	750	850	950	1050
7	600	700	800	900	1000
8	550	650	750	850	950
9	500	600	700	800	900
10	450	550	650	750	850
11	400	500	600	700	800
12	350	450	550	650	750
13	300	400	500	600	700
14	250	350	450	550	650
15	200	300	400	500	600
16	150	250	350	450	550
17	100	200	300	400	500
18	50	150	250	350	450
19	0	100	200	300	400
20	0	50	150	250	350
21	0	0	100	200	300
22	0	0	0	100	200

Un classement TC et un classement par catégories : J1 et - ,J2&3, Maîtres 1 & Maîtres 2 seront établis et publiés après chaque étape.

⚠ Les épreuves avec une distance non standard au barème indiqué se verront attribuer le nombre de point de la distance inférieure.

Exemple : Je prend le départ d'un 3km et je remporte l'épreuve, je totalise 1500pts en référence au barème de point standardisé du 2,5km.

Chaque nageur, jouant le classement Coupe de Bretagne TC se verra attribuer un bonus de 250 pts si il réalise une performance de la grille régionale sur l'une des épreuves suivantes : 400m NL, 800m NL, 1500m NL.



# Trophée de la coupe de Bretagne des clubs Bretons

**Il décernera le club vainqueur du bouclier du Roi Arthur**

Il sera établi sur chacune des étapes de la coupe de Bretagne TC, selon le barème suivant :

1er : 5pts, 2eme : 4 pts, 3eme : 3 pts, 4eme : 2 pts, et à partir de la 5eme place chaque nageur marque 1 pts.

Il sera établi sur chacune des épreuves de relais selon le barème suivant :

1er 10 pts, 2eme : 8pts, 3eme : 6pts, 4eme : 4 pts et à partir de la 5eme place 2 pts à chaque équipe de relais, dans la limite de 3 relais par club pouvant marquer des points.

Il sera établie sur chacune des épreuves du Knockout selon le barème suivant :

**1er : 10pts, 2ème : 8 pts, 3ème : 6 pts, 4ème : 4pts, ensuite 3 pts pour chaque finaliste du Knockout, et à partir de la demi finale, 2 pts sera attribué à chaque demi-finaliste n'accédant pas à la finale, et 1 pts pour chaque participant n'accédant pas à la demi-finale.**

Un cumul de points des 3 classements déterminera le club vainqueur de la coupe de Bretagne remportant le Trophée qui sera remis en jeu chaque année.



# Trophée du meilleur puncheur

Il sera établi suivant les résultats des différents knockout.

Suivant le même barème de point que celui attribué pour le classement des clubs bretons :

***1er : 10 pts, 2ème : 8 pts, 3ème : 6 pts, 4ème : 4 pts, ensuite 3 pts pour chaque finaliste du Knockout, et à partir de la demi finale, 2 pts sera attribué à chaque demi-finaliste n'accédant pas à la finale, et 1 pts pour chaque participant n'accédant pas à la demi-finale.***

Point cumulable de knockout en knockout.

Il sera distingué d'un bonnet rouge.

Un T-shirt à l'effigie du meilleur puncheur, recomposera le vainqueur du classement générale de la saison 2025.

En cas d'ex-aequo le résultat de la dernière étape départagera les nageurs.



# Récompenses et Prix



Obligation de concourir à la dernière épreuve pour être récompensé au classement de la Coupe de Bretagne

## Récompenses Classement Général coupe de Bretagne TC

1er :	400€
2eme :	250€
3eme :	200€
4eme :	150€
5eme :	100€

## Récompenses Classement Général coupe de Bretagne J1 & moins, J2 et J3

Le 1er, 2ème & 3eme, filles/ garçons : Médailles + week-end Développements des techniques de l'eau libre sur un week-end (budget maximum 1000-), avec coach et athlète expert de la discipline.

## Récompenses Classement Maîtres

Médaille et T-shirt à l'effigie de la coupe de Bretagne eau libre.

## Récompenses Du meilleur "puncheur"

T-shirt à son effigie du vainqueur du classement général du plus combatif.

Prize money : imaginé sur un format coupe de Bretagne à 12 étapes, pouvant être revus